

PLEINS FEUX

Service Départemental d'Incendie
et de Secours
de la Haute-Saône

sur le SDIS de la Haute-Saône ...



Sommaire

- 1 - Le mot du directeur.
- 2 - Visite de Monsieur le Préfet au CTA/CODIS.
- 3 - A vos casques.
- 4 - 104 ans et toujours « Pompier, bon œil ».
- 5 - Nouvelle instance du SDIS : le Comité d'Hygiène et de Sécurité.
- 6 - Un grand bol d'air pour les JSP héricourtois.
- 7 - Brevet des JSP.
- 8 - Modification des critères d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers.
- 9 - Sommet ISPV.
- 10 - Recherche auxiliaire médical.
- 11 - Congrès départemental 2006.
- 12 - Pleins feux sur le CI de Champlitte.
- 13 - Nouveaux imprimés opérationnels.
- 14 - Statistiques opérationnelles.
- 15 - 3, 2, 1...Marathoniens...PARTEZ !!!
- 16 - Infos sport.
- 17 - A nos disparus.
- 18 - Le mot de la fin.

SDIS 70
RUE JEAN-BERNARD DEROSNE
70001 VESOUL CEDEX

Téléphone : 03-84-96-76-00
Télécopie : 03-84-96-76-18
Courriel : sdis70@sdis70.fr
Service communication
N° 19 - 2ème trimestre 2006
Impression Conseil Général de la Haute-Saône
1 450 exemplaires

1 - Le mot du directeur.

Les secours à victime représentent près de 70% de l'activité opérationnelle du SDIS. La progression constante de ces dernières années nous a incités à moderniser et à compléter les équipements dédiés aux missions d'assistance à personne.

En 2005, des sacs médico-secouristes ont été mis en service. Pour 2006, l'effort portera sur le renouvellement des DSA 911 et concernera également l'acquisition de 5 VSAV.

Pour faciliter le travail des sapeurs-pompiers en limitant l'effort physique lors des brancardages, mais aussi, afin de rendre plus confortable le déplacement des victimes, des chariots portoirs équiperont, dès cette année, tous les VSAV dotés de brancards de marque CHAPUIS, soit 16 véhicules. D'ici 4 ans, l'ensemble du parc ambulancier sera muni de cet équipement.

Ces dernières années, le rôle des CPI dans les missions de secours à personne s'est accentué. Aussi, pour améliorer leur efficacité opérationnelle, le SDIS met à leur disposition des bouteilles O2 et réaffectera prochainement les DSA 911 dans les centres les plus importants.

Toutes ces mesures améliorent la rapidité de la prise en charge des victimes. Elles permettent aussi aux sapeurs-pompiers d'exercer leurs missions avec une plus grande efficacité dans un domaine où la demande est de plus en plus forte.

En ce début d'été, je vous souhaite d'excellentes vacances à toutes et à tous.

Lieutenant-colonel Fabrice TAILHARDAT

2 - Visite de Monsieur le Préfet au CTA/CODIS.

Le 11 mai dernier, Monsieur LAMY, nouvellement nommé Préfet de Haute-Saône, s'est rendu au CTA/CODIS et au CIP Vesoul, accompagné de Monsieur FEDERSPIEL, Président du SDIS et du Lieutenant-colonel TAILHARDAT, Directeur du SDIS, pour une visite des lieux.



Celle-ci a débuté par une présentation du Centre de Traitement d'Alerte et du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours avec une description de leurs fonctionnements respectifs.

Monsieur le Préfet a pu également découvrir le fonctionnement d'une caserne et les équipements spécifiques tels que le Poste Médical Avancé, la Cellule Mobile d'Intervention Chimique, le Poste de Commandement, la Cellule Eau/Emulseur ainsi que des véhicules opérationnels (VSR, VSAV).

C'est au sein du groupement technique que la visite s'est achevée.

3 - A vos casques

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS

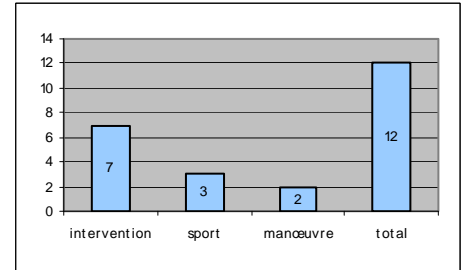
L'accident de la route est de loin la première cause de mortalité au travail en France. En 1999, le comité interministériel de sécurité routière a décidé la mise en place d'un plan de prévention du risque routier (PPRR).

Aujourd'hui, le SDIS 70 élabore ce plan. Celui-ci a pour objectif d'étudier le risque routier afin de définir un plan d'action visant à réduire les accidents dans le corps départemental.

Son premier objectif est la prise de conscience de chacun d'entre nous de sa propre sécurité et de celle des autres. C'est un travail collectif. Aussi, le questionnaire anonyme joint vous laisse la parole. Ce questionnaire permettra de mieux cibler les actions de prévention et vous donne la possibilité de vous exprimer.

Ce questionnaire est entièrement ANONYME. Il est à retourner sous enveloppe FERMÉE à votre chef de centre ou directement au SDIS à l'adresse suivante :

SDIS 70
Réponse questionnaire
Rue Jean Bernard DEROSNE
70000 VESOUL



Accidents - 1er trimestre 2006



4 - 104 ans et toujours « pompier, bon œil ! ».

C'est un accueil « chal-heureux » qui est réservé à Gaston DIDIER, ce 16 mars dernier : 104 ans et de l'or pour ce doyen Champagnerot et national des sapeurs-pompiers.

Ils sont venus en nombre rendre hommage à cet ancien soldat du feu, tous admiratifs face à ce petit monsieur à l'œil perçant comme un aigle et à l'ouïe fine comme un renard.

Les souvenirs de ses trente sept années de service en tant que pompier volontaire et de ses six ans passés au commandement du centre sont restés intacts : l'acquisition du Dodge, le GMC repeint en rouge et récupéré aux Américains après 1944, la seule motopompe de la commune...

C'est avec beaucoup d'émotion que Gaston s'est vu remettre la médaille du mérite de l'Union Départementale échelon or des mains du Commandant COUROUX et la médaille fédérale du mérite échelon or de celles du lieutenant-colonel TAILHARDAT.

Etre sapeur pompier, c'est bon pour la santé..... la preuve !!!!.



5 - Nouvelle instance du SDIS : le Comité d'Hygiène et de Sécurité.

Suite au scrutin du 8 mars dernier, le SDIS s'est doté d'une nouvelle instance paritaire : le Comité d'Hygiène et de Sécurité. Le rôle dévolu à cette instance est d'émettre des avis sur les orientations et les règles relatives à l'hygiène et la sécurité au sein de notre collectivité. Placée sous la présidence de M. OPEC, elle regroupe à la fois des élus, des représentants de l'administration, des sapeurs-pompiers professionnels, des personnels administratifs et techniques ainsi que des représentants des sapeurs-pompiers volontaires.

Composition du CHS :

Président : Monsieur Jean-Claude OPEC

Représentants de l'administration		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Jean-Claude OPEC	Michel FEDERSPIEL	Gilles VIENNET	Nicole GROSJEAN
Gérard POIVEY	Claude PETITJEAN	Benoît THOMASSIN	Franck BONNOTTE
Marcel BEGEOT	Gérard PELLETERET	Dimitri AIME	Laurent PELLATON
Jean-Claude AYALA	Carmen FRIQUET	Patrice BRICE	Jean-Marie GARNERET
Fabrice TAILHARDAT	Franck BEL	Jacques GUIGNARD	Pascal JEANNIN

Disposent d'une voix consultative :

- ↔ Le médecin-chef du SDIS (médecin-chef Etienne PETIT)
- ↔ Le médecin du service de médecine professionnelle et préventive (Docteur DAMIDAUX).
- ↔ Les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).
 - Major Pascal LAMBOLEZ
 - M. Jean-Louis TISSERAND
- ↔ Trois sapeurs pompiers volontaires compétents en matière d'hygiène et de sécurité
 - Lieutenant Jacques DESHAYES
 - Lieutenant Lyonel NEURDIN
 - Lieutenant Francis GOLBIN

Les compétences du CHS sont nombreuses :

- il veille au respect de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité,
- il participe à l'élaboration des règlements et consignes relatives à l'hygiène et la sécurité. Il est obligatoirement consulté sur tout document traitant de ce sujet (règlements, consignes, etc...),
- il renseigne les personnels sur la réglementation et sur les consignes émanant de l'autorité compétente, sur le choix des méthodes et des techniques de travail et sur celui des équipements de travail et de protection,
- il a un rôle d'investigation et de conseil auprès de l'autorité territoriale en matière de prévention des risques professionnels ou à caractère professionnel,
- il joue, en étroite collaboration avec le SSSM et le service de médecine professionnelle et préventive, un rôle de conseil auprès de l'autorité territoriale en vue de la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et contre les risques d'accidents de service ou de maladies professionnelles,
- il procède également à une enquête à l'occasion de chaque accident grave de service ou maladie professionnelle ou à caractère professionnel. Chaque enquête est conduite par deux membres du CHS l'un représentant l'autorité territoriale, l'autre représentant le personnel. Ils sont assistés par le médecin chef et un sapeur pompier volontaire.

6 - Un grand bol d'air pour les JSP héricourtois.



15 jeunes sapeurs-pompiers du CIP d'Héricourt et 7 jeunes Héricourtois âgés de 13 à 16 ans se sont adonnés aux plaisirs de la nature à Jougne, petit village situé près de Métabief dans le Haut-Doubs.

Au programme : escalade en milieu naturel, randonnée, spéléologie, course d'orientation et visite d'une fromagerie.



Après l'effort le réconfort, les soirées étaient placées sous le signe de la détente : jeux de société, sketches et lors de la dernière soirée, des JSP se sont portés volontaires pour expliquer en quoi consiste leur activité de JSP.



Ces jeunes étaient encadrés par deux sapeurs pompiers professionnels : le sergent DENIZOT et le sapeur POILLET ; par monsieur BRALERET, directeur du centre Simone SIGNORET et par Françoise, animatrice.

Cette joyeuse colonie remercie la ville d'Héricourt, l'Amicale des sapeurs-pompiers et l'Union Départementale.

7 - Brevet des JSP.

Le brevet des Jeunes Sapeurs-Pompiers s'est déroulé le samedi 27 mai dernier pour les épreuves écrites et la pratique et le dimanche 28 mai pour les épreuves sportives.



Le brevet sera remis à ces jeunes titulaires au cours de la journée nationale, le 17 juin prochain.

8 - Modification des critères d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers.

L'arrêté du 6 mai 2000 a fixé les critères d'aptitude médicale à l'engagement et au maintien en activité des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Certains critères ont été modifiés par l'instruction 2100 de la sous-direction des sapeurs-pompiers :

- ↪ Taille minimale exigée : * 1.57 m \pm 3 cm pour les hommes.
* 1,50 m pour les femmes.
- ↪ Inaptitude si : * hernie inguinale inopérée,
* allergie caractérisée par des tests cutanés positifs et non désensibilisée,
* diabète de type 1 ou 2.
- ↪ Vision, les chiffres minimaux sont :
 - * 3/10^e pour chaque œil,
 - * ou 4/10^e et 2/10^e,
 - * ou 5/10^e et 1/10^e.



Ce défaut nécessite obligatoirement une correction avec lunettes qui permettra de rétablir la vision à :

- * 8/10^e pour chaque œil,
 - * ou 7/10^e et 9/10^e,
 - * ou 6/10^e et 10/10^e.
- ↪ Des antécédents d'asthme nécessitent un avis spécialisé.
 - ↪ Vaccination complète (3 injections) contre l'hépatite B.

9 - Sommet ISPV.

Le jeudi 20 avril, à 18 heures, au CIP Vesoul, se sont réunis pour la première fois l'ensemble des infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires en présence du médecin colonel Etienne PETIT, du médecin capitaine Christophe BEIN, du commandant Franck BEL et du capitaine Richard VERGUET.

L'activité opérationnelle des ISPV a été présentée ainsi que le bilan de l'utilisation des sacs Paramed. Différents thèmes ont ensuite été abordés comme la grippe aviaire, l'hygiène dans les VSAV, les protocoles et leurs modifications éventuelles.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale et constructive, s'achevant par une petite collation.



10 - Recherche auxiliaire médical.

Le CIP de Luxeuil recrute un auxiliaire médical.

Si vous avez 18 ans au moins, vous pouvez adresser votre candidature au chef de centre de votre CIP de rattachement, sous couvert de votre chef de centre.

La mission d'un auxiliaire médical consiste à effectuer, en respectant le secret médical, les différents examens qui serviront au médecin afin d'évaluer l'aptitude du sapeur-pompier.

Cette tâche est indemnisée de la façon suivante:

- SP2 à ADJ : 1.5 vacations/heure à 100%,
- ISPV : 1,25 vacations/heure à 100%.



Le congrès départemental se tiendra cette année à Port-sur-Saône le 10 septembre 2006.



Journée placée sous le signe de la convivialité...

VENEZ NOMBREUX !!!!!



DEROULEMENT DU CONGRES

7h00 à 8h00	⇒	Accueil des congressistes au gymnase.
7h30 à 8h30	⇒	Mise en place des véhicules.
8h15 à 9h45	⇒	Assemblée générale de l'union départementale au gymnase.
9h45 à 10h15	⇒	Rassemblement des troupes - Levée des couleurs.
10h30	⇒	Réception des personnalités officielles par monsieur le Maire.
10h40	⇒	Revue des détachements, passation du drapeau de l'union départementale.
10h55	⇒	Discours officiels.
11h15	⇒	Manœuvre et présentation du matériel.
11h30	⇒	Défilé.
12h15	⇒	Réception et vin d'honneur offert aux personnalités et aux chefs de centre par la municipalité.
13h00	⇒	Déjeuner.
15h00	⇒	Jeux intercorps, promenades d'une heure en bateaux (3€), bal populaire gratuit avec le champion du monde d'accordéon.

CONCOURS DE MANOEUVRE

Le désormais traditionnel concours de manœuvre débutera à 15h00.

Les inscriptions ont lieu auprès du lieutenant Roger MORRA, chef du CI de Port-sur-Saône jusqu'au 15 AOUT 2006 (délai de rigueur).

Le nombre d'équipes inscrites par centre n'est pas limité. Toutefois, la commission de manœuvre se réserve le droit de limiter à un binôme par centre si les inscriptions dépassent 100 équipes.

Le concours de manœuvre n'est pas ouvert aux JSP.

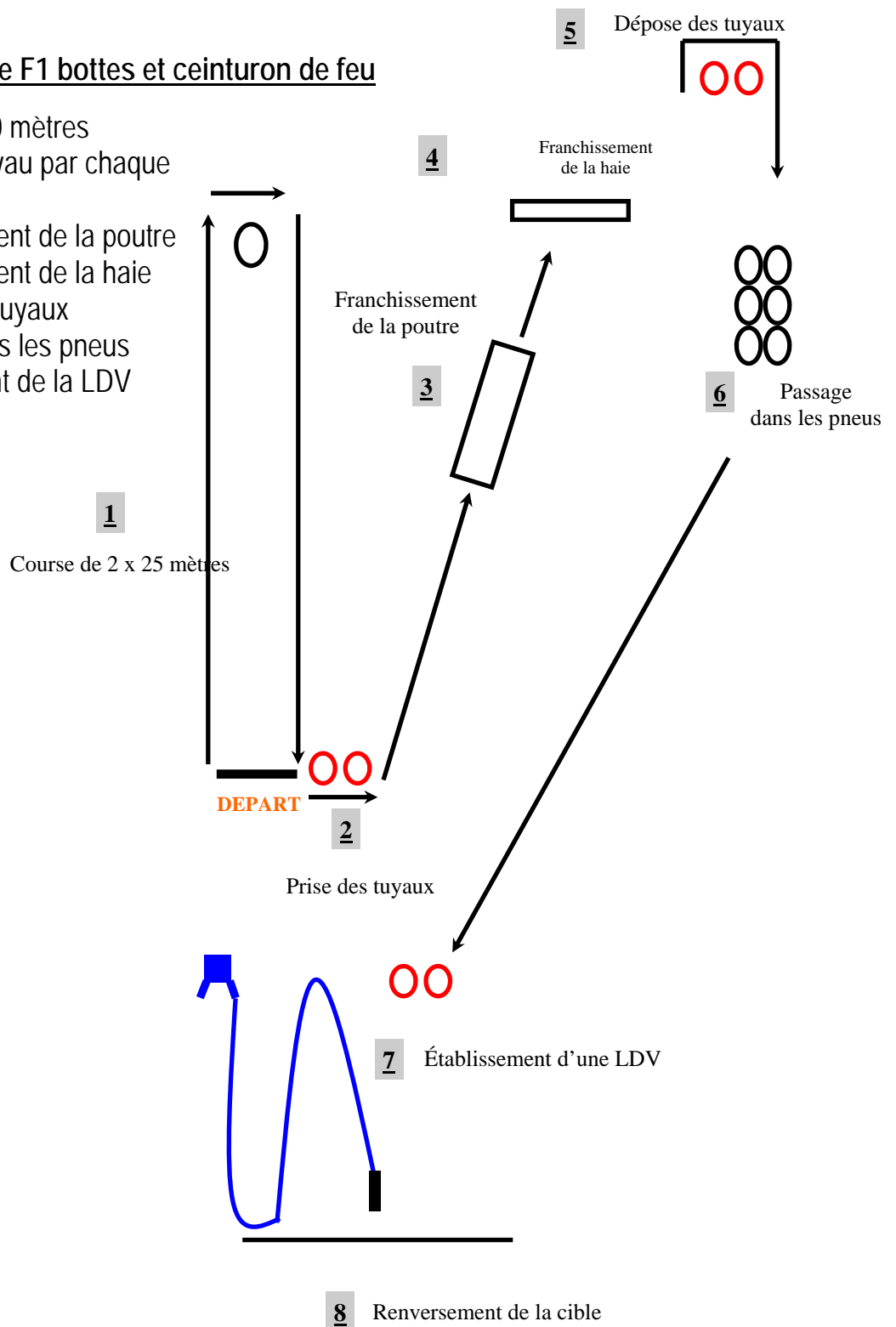
Les prix sont financés par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône.

Plusieurs lots et trophées sont attribués par le CI de Port-sur-Saône.

DESCRIPTION DE LA MANOEUVRE

Tenue F1 casque F1 bottes et ceinturon de feu

- 1°) Course de 50 mètres
- 2°) Prise d'un tuyau par chaque équipier
- 3°) Franchissement de la poutre
- 4°) Franchissement de la haie
- 5°) Dépose des tuyaux
- 6°) Passage dans les pneus
- 7°) Établissement de la LDV



12 - Pleins feux sur le C.I. de Champlitte.

Située à l'ouest du département, la commune de Champlitte compte 1 865 habitants et s'étend sur 128,9 km².

Outre de nombreuses exploitations agricoles du secteur, les principaux risques répertoriés concernent le patrimoine du bourg. Ce patrimoine est constitué d'un château, d'un musée des arts et traditions populaires, musée des arts et techniques et musée des pressoirs.

Le centre d'intervention de Champlitte est rattaché au CIP de Gray distant de 21 kilomètres.



Lieutenant Michel GARDET
Chef de centre

◆ Effectifs au 1er juin 2006:

17 sapeurs-pompiers volontaires dont:

- * 2 officiers
- * 2 sous-officiers
- * 3 hommes du rang
- * 9 sapeurs
- * 1 infirmier

◆ Engins au 1er juin 2006

- * 1 FPT
- * 1 MPR
- * 1 VLR
- * 1 VPI
- * 1 VPS
- * 1 VSAV

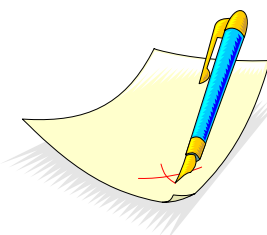
Interventions 2005	En nombre	En pourcentage
Secours à victimes	75	70
Incendies	19	18
Interventions diverses	13	12
TOTAL	107	100,00

13 - Nouveaux imprimés opérationnels.

Afin de limiter au maximum le nombre de documents à remplir sur les lieux d'intervention, le Groupement Opération et Infrastructure vient d'apporter des modifications aux diverses fiches devant être jointes aux comptes-rendus de sorties de secours.

Ainsi, la décharge de responsabilité du SDIS est désormais intégrée aux documents « feu de cheminée » et « nid d'insectes ».

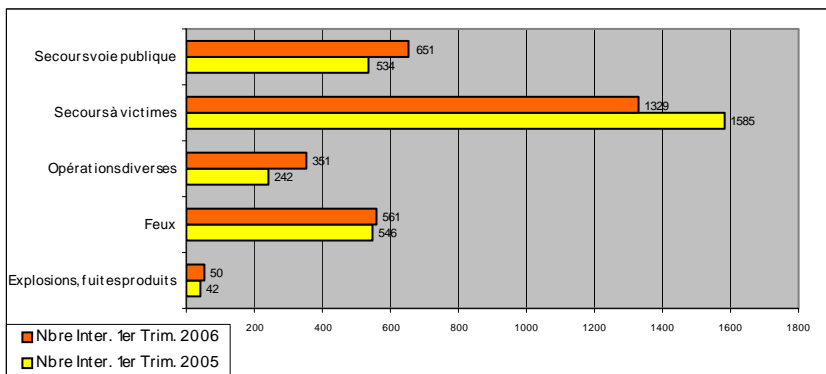
Les fiches « refus de transport » et « bilan secourisme » ont été remodelées afin de prendre en considération les différentes remarques des utilisateurs.



14 - Statistiques opérationnelles.



AVP - Luxeuil / 20 janvier 2006



PLUS DE PEUR QUE DE MAL...

Velleuxon, vendredi 17 mars, milieu de matinée, les gendarmes sont avertis d'un écoulement suspect sur un pipeline où transite de l'éthylène.

Aussitôt, une procédure d'alerte est mise en place dans le secteur : départementale 13 bloquée, une vingtaine de personnes sont évacuées, l'usage de gyrophares et de « deux tons » est interdit, une étincelle pouvant causer une déflagration dévastatrice.

Un binôme de pompiers s'équipe de tenues de feu complètes et d'appareils respiratoires pour tester l'explosivité de la zone, qui s'est avérée nulle. Le lieutenant-colonel TAILHARDAT préconise un prélèvement du liquide pour analyse. Le constat est rassurant : il ne s'agissait que d'eau.

Une fausse alerte certes, mais surtout un exercice grandeur nature qui a mobilisé 42 sapeurs-pompiers et une quinzaine de véhicules. La meilleure manière de vérifier - avec succès - leur rapidité d'intervention facilitée notamment par une très bonne coordination avec l'entreprise ATO-FINA gérant le pipeline.

INCENDIE AU CŒUR DE VESOUL

Il est 1 heure 45 ce mercredi 10 mai lorsque, en plein cœur de la ville, rue du Breuil, des riverains aperçoivent de la fumée s'échappant d'un édifice. La propagation est très rapide, d'un appartement et d'un toit à l'autre, avec un foyer dont l'origine serait située au niveau des poubelles, dans la cour intérieure.

Un périmètre de sécurité est aussitôt établi ainsi qu'un PC sur la place de la République. Les riverains sont évacués dans la salle Parisot mise à disposition par la mairie.



Parallèlement, les 36 soldats du feu de Vesoul et de Port-sur-Saône s'emploient à circonscrire les flammes par le biais de la grande échelle et des fenêtres des appartements, plongeant sur la cour intérieure.

Au petit matin, l'incendie est maîtrisé, quatre personnes ont été hospitalisées, l'une d'elle s'est défenestrée. Les résidents, parmi lesquels un boa de 30 kg, ont pu être relogés.



Après une longue préparation, entre huit et douze semaines pour certains, une météo capricieuse, une diététique bien pensée, c'est un groupe surmotivé de 28 athlètes qui se présente le dimanche 9 avril dernier sur la ligne de départ du marathon de Paris.

C'est la gorge un peu serrée, l'estomac noué, accompagné de quelques maux coutumiers de ces grands moments pleins d'espoir et de doute, que chacun attend le signal de départ. La foule est là, l'organisation impressionnante et le départ approche ! Tout le monde s'observe et « pan » le chrono s'emballe, les baskets s'affolent et c'est parti. Chacun cherche son rythme tout en ouvrant des yeux d'enfant sur la plus belle avenue du monde remplie de coureurs aux couleurs multiples.



Le temps s'écoule et les kilomètres aussi, peut-être parfois pas assez vite mais peu importe, objectif : finir. Après plusieurs heures, c'est les jambes fatiguées, les articulations usées, et les traits tirés que nous retrouvons nos pompiers pour un repos bien mérité !

Une expérience riche en émotions et en souvenirs, plus de mille sapeurs-pompiers de tout statut sur les Champs Élysée pour démontrer à toutes et tous notre engagement pour le quatre-vingtième anniversaire de l'œuvre des pupilles !

Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce projet et qui nous ont fait confiance jusqu'au bout.



Une Vésulienne championne de France de ski alpin pompier

Stéphanie Billerey est une sportive heureuse. Dimanche 26 mars à Puy-Saint-Vincent, elle est présente sur la ligne de départ bien qu'elle se remette à peine de blessures suite à un entraînement quelques jours plus tôt. Vendredi matin, Stéphanie parvient à prendre la troisième place du géant toutes catégories confondues. Le lendemain, elle remporte le slalom spécial et, jamais deux sans trois, elle s'empare également devant quinze autres participants, de la première place du slalom parallèle en nocturne.

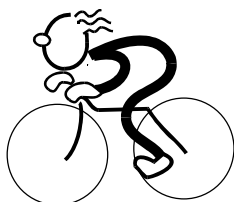
Stéphanie défendra ses trois titres au championnat de France en janvier 2007 dans les Pyrénées.



Quelques brèves:

NOM / PRENOM	DISCIPLINE	EQUIPE
COMPTE Eugénie	Lancer du poids	Cadet / Féminin
PEREIRA Roselyne	Grimper de corde	Vétéran 1 / Féminin
LEMEU Patrick	Grimper de corde	Vétéran 1 / Masculin
STURAM Paule	Vitesse	Vétéran 1 / Féminin
HAZENFRATZ Damien	Parcours sportif	Cadet / Masculin
PERNEY Justine	Parcours sportif	Junior / Féminin
ROCH Tony	Parcours sportif	Junior Masculin

Suite à la finale interrégionale du **challenge de la qualité** qui s'est déroulée le 21 mai dernier à Besançon, 6 sapeurs-pompiers se sont qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu le 24 juin prochain à Châlon-sur-Saône.



Les trophées des **champions UD/SDIS** ont été remis le 17 juin 2006 à Vesoul, lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

Ont obtenu la première place :



NOM / PRENOM	EQUIPE
CLAVIER Jennifer	Minime / féminin
BOURGEOU Benjamin	Minime / masculin
RHONE Amandine	Cadet / féminin
CHOPARD Johan	Cadet / masculin
DEMEUSY Jessica	Junior / féminin
RONDOT Emilien	Junior / masculin
GIRARD Tiphany	Senior / féminin
GRANDJEAN Ludovic	Senior / masculin
PEREIRA Roselyne	Vétéran / féminin
BUZER Roland	Vétéran / masculin
MARCHAL Philippe	Vétéran / masculin

A vos starting-block...

- 🌀 **Course cycliste départementale** à Saulx le 23 septembre 2006.
- 🌀 **Challenge de natation** le 31 octobre 2006 à Luxeuil-les-Bains.

17 - A nos disparus.



C'est avec une immense tristesse que les sapeurs pompiers ont appris le double deuil qui a frappé la famille Clerc. Yolande et Jean, inséparables dans la vie, le sont également dans la mort.

Jean voit le jour en 1925 à Vesoul ; commerçant de métier, il s'engage en 1943 dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Vesoul.

Il sera de tous les grands événements tel le déraillement d'un train de voyageurs à Port d'Atelier ou le feu de la Motte en 1976.

Malgré la difficulté des missions et les moyens rudimentaires de l'époque, l'engagement de Jean est indéfectible, il gravit les différents échelons, devient capitaine et même Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône.

Restera gravée dans nos mémoires, cette photo de Jean, debout sur le marche-pied du Laffly drapé du drapeau américain devant la mairie.



C'est avec beaucoup d'émotion que les sapeurs-pompiers ont dit « au revoir » à l'un des leurs, Jean-Michel STALDER.

Né le 26 janvier 1947 à Vesoul, il affectionne très tôt deux passions : la mécanique et les sapeurs-pompiers. Passions qu'il va marier en devenant sapeur-pompier recruté pour l'entretien du parc matériel en 1971.

Jean-Michel avait de nombreuses qualités : de l'or dans les mains dès qu'il touchait un moteur et de l'habileté au volant en tant que pilote à ses heures, il fut de ceux qui domptaient les dodges et autres GMC dès qu'il décalait à leur volant.

Décoré des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent, vermeil, or et de la médaille du mérite de l'Union, il raccroche son uniforme pour une retraite bien méritée le 1er juillet 2002.

Pour beaucoup, dans nos mémoires, Jean-Mi restera « la rue de la banque », « le logement en caserne », « l'esprit d'équipe » et « l'humeur égale ».

18 - Le mot de la fin.



Après la pluie, le beau temps...
La période estivale pointe le bout de son museau, alors...

BONNES VACANCES A TOUS !!!!!

